

<b>DEPARTEMENT du</b> <b>GARD</b> <b>ARRONDISSEMENT de</b> <b>NÎMES</b> <b>CANTON de ST GILLES</b>	<b>COMMUNE DE CAVEIRAC</b> <b>EXTRAIT DU REGISTRE DES</b> <b>DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</b>  <b>N° DE20260207_64/421</b>
	<b>Du 2 juillet 2026</b> <b>à 18 heures 30</b>
<b>NOMBRE :</b> <b>De Conseillers en exercice :</b> 27 <b>De Présents :</b> 20 <b>De Votants :</b> 27 <b>Absents ayant donné</b> <b>procuration :</b> 7 <b>Absents excusés sans</b> <b>procuration :</b> 0 <b>Absents non excusés sans</b> <b>procuration :</b> 0  <b>Objet : Désignation du</b> <b>correspondant communal</b> <b>auprès du CAUE du Gard.</b>	L'an deux mille vingt-six, le deux juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Caveirac étant réuni salle du Conseil municipal, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CHAILAN, Maire,  <b>Etaient présents :</b> Mesdames et Messieurs Jean-Luc CHAILAN ; Isabelle MAZAY ; Marc SERVILE ; Catherine LAPIERRE ; Cyril GUERRE ; Jérôme BALLESTEROS ; Odile GIOVANNELLI ; Philippe GALLI ; Marcel DESPROGES ; Didier PAQUETTE ; Ruben VANEL ; Philippe LOYAU ; Sophie ESCUDIER ; Valérie MARINARO ; Sophie GIMENO ; Gwendoline PELLISSIER ; Morganne SAUNIER ; Gautier CASES ; Elisabeth CRES ; Florence COMTE  <b>Etaient absents excusés avec procuration :</b> Pascal MIARD pouvoir à Marc SERVILE, Antoine GIRON pouvoir à Florence COMTE, Nathalie PERROT pouvoir à Isabelle MAZAY, Patrick ETIENNE pouvoir à Jérôme BALLESTEROS, Pauline DELOFFRE pouvoir à Valérie MARINARO, Florence DUSSAUT pouvoir à Odile GIOVANNELLI; Loïc CODOU pouvoir à Elisabeth CRES  <b>Etaient absents excusés sans procuration : -</b>  <b>Etaient absents non excusés sans procuration : -</b>

Monsieur Jean-luc CHAILAN, rapporteur, expose :

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard (CAUE 30) accompagne les collectivités dans leurs projets d'aménagement, d'urbanisme, d'architecture et de paysage.

Afin de renforcer les échanges entre le CAUE du Gard et les communes, il est proposé de désigner un correspondant communal.

Il est fait appel à candidature. M. Cyril GUERRE se propose comme correspondant de la commune de Caveirac auprès du CAUE du Gard.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal  
Après en avoir délibéré et à l'**UNANIMITE** des membres présents et représentés,

- désigne Cyril GUERRE en qualité de correspondant de la commune auprès du CAUE du Gard ;
- charge Monsieur le Maire de notifier cette désignation au CAUE du Gard ;
- autorise Monsieur le Maire, ou à défaut l'élu délégué, à signer tout document relatif à cette désignation.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,  
A Caveirac, le 6 juillet 2026

Le Maire  
Jean-Luc CHAILAN



La Secrétaire de séance  
Odile GIOVANNELLI

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans le délai de deux mois à compter de sa transmission auprès du représentant de l'Etat et de sa publication). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par site internet <https://www.telerecours.fr>